

Animations d'éveil pour les 0 - 3 ans pour les assistantes maternelles

Montcuq-en-Quercy-Blanc : 9h30 /11h30

Jeudi 4 Mars : Retrouvailles et jeux libres
Jeudi 11 Mars : Retrouvailles et jeux libres
Jeudi 18 Mars : Peinture sur pot
Jeudi 25 Mars : Peinture sur pot
Jeudi 1^{er} Avril : Décorations de Pâques
Jeudi 8 Avril : Décorations de Pâques
Jeudi 15 Avril : On sème les graines
Jeudi 29 Avril : On sème les graines

Pour le moment et dans l'attente de nouvelles consignes, TOUTES les animations sont sur inscriptions. Le nombre d'assistantes maternelles est limité à 3 par matinée.

Dans les locaux du Relais assistantes maternelles : Chemin de l'Oustalet

La reprise et la continuité des activités sont conditionnées par l'évolution de la situation sanitaire... Les gestes barrières seront à respecter. Merci aussi de prendre connaissance du protocole ci-dessous (consultable sur le site de la Communauté de communes) qui est garant d'une reprise en toute sécurité.

Castelnau-Montratier/Sainte Alauzie : 9h30/11h30

Mardi 2 Mars : 9h30/11h30 : Retrouvailles et jeux libres
Mardi 16 Mars : 9h30 /11h30 : Peinture sur pot
Mardi 30 Mars : 9h30/11h30 : Décorations de Pâques
Mardi 13 Avril : 9h30/11h30 : On sème les graines
Mardi 27 Avril : 9h30/11h30 : activité avec des tampons

Pour le moment et dans l'attente de nouvelles consignes, TOUTES les animations sont sur inscriptions. Le nombre d'assistantes maternelles est limité à 3 par matinée.

Dans le bâtiment appartenant à la communauté de communes, Lieu-dit Lagarde, route de Cahors, à côté du stade.

Information par mail : ram@ccquercyblanc.fr
soit par téléphone : 05 65 35 26 25 ou 06.02.06.35.73

Aurélie Lamouroux,
Animatrice du Relais assistantes maternelles
Intercommunal du Quercy Blanc

Les conditions d'accueil et Protocole d'hygiène

Le présent document s'appuie sur le dernier Guide ministériel COVID-19- Mode d'accueil du jeune enfant et de divers échanges avec le service de PMI du Lot et le Réseau des RAM 46.

Les matinées d'éveil :

Pour reprendre les accueils dans les meilleures conditions, il est demandé aux assistantes maternelles et familles de respecter les points ci-dessous :

-Inscription OBLIGATOIRE : Cela permet de maîtriser le nombre de personnes dans la salle du RAM et le respect de la distanciation sociale (3 assistantes maternelles + animatrice ou 4 parents + animatrice). Tenue d'un registre obligatoire depuis le 17 octobre avec nom, heures d'arrivée et de départ et coordonnées des personnes présentes

-Port du masque OBLIGATOIRE pour les échanges entre adultes.

-Lavage des mains OBLIGATOIRE pour petits et grands à l'arrivée et au départ du RAM (gel hydro alcoolique à disposition pour les adultes et savon et eau pour les petits).

-Les poussettes ne peuvent pas entrer dans la salle d'animation et doivent rester à l'extérieur du bâtiment autant que possible

au Relais des Assistantes Maternelles du Quercy-Blanc

-Prévoir une serviette de toilette par enfant à poser sur le matelas de change qui sera désinfecté entre chaque utilisation et / ou sur le tapis d'éveil.

D'autre part, le RAM s'assurera que les assistantes maternelles ont l'autorisation verbale des parents pour revenir aux matinées

Les rendez-vous individuels :

Les accueils lors des temps de permanence, sur rendez-vous sont de nouveau possibles :

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée,
- Mise en place d'une organisation permettant le respect de 1 m de distance entre les usagers et l'animatrice (plaque de plexiglas, port du masque grand public...)
- Adopter la salutation à distance (pas de serrage de mains)

Le protocole d'hygiène :

L'application des règles d'hygiène joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses car elle permet de réduire les sources de contamination et leur transmission. L'application de ces mesures ainsi que le respect des gestes barrières sont particulièrement importante dans les établissement accueillant du public.

Le matériel nécessaire pour les matinées d'éveil est préparé en amont de l'arrivée des enfants.

Un enfant présentant des signes de maladie ne pourra pas être accueilli au sein de la structure.

Le lavage des mains doit être pratiqué à l'eau et au savon pendant une trentaine de secondes (de manière ludique avec les enfants) :

- A l'arrivée et au départ,
- Avant et après chaque repas ou collation,
- Avant et après chaque change ou passage aux toilettes,
- Après s'être mouché ou moucher un enfant, avoir toussé ou éternué .

Le change :

- Le plan de change devra être désinfecté entre chaque enfant et protégé par une serviette propre à chaque enfant,
- Les couches et autres déchets souillés sont immédiatement placés dans une poubelle dédiée contenant un sac doublé. La poignée de la poubelle sera désinfectée avant et après l'animation et à chaque utilisation.

Les locaux :

Après chaque utilisation la salle sera nettoyée selon le protocole habituel (nettoyage des sols et mobilier, désinfection des poignées de portes, des poubelles, du matelas de change, des interrupteurs, des toilettes).

Pour les jeux et jouets un nettoyage après chaque séance aura lieu comme à l'habituel seul les éléments les plus manipulés et portés à la bouche des enfants seront désinfectés. L'ensemble des jeux et jouets restera en isolement pour une durée de 3 jours comme recommandé.

Aération des locaux avant et après l'utilisation.